

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-Charles Rielle*

*Date de dépôt : 31 janvier 2014*

## **Question écrite urgente**

### **RTS sur le campus de l'EPFL. Et Genève ?**

J'ai lu sur le site internet du journal *24 heures* que les activités du site lausannois de la RTS à la Sallaz seront déplacées sur le campus de l'EPFL. La SSR a confirmé le mardi 17 décembre 2013 son intention de déployer ses activités sur le site de la haute école. Le bâtiment de la Sallaz sera repris par l'Etat de Vaud vers fin 2018 ou courant 2019, le temps de construire de nouveaux locaux à l'EPFL.

M. Gilles Marchand, directeur de la RTS, a expliqué que, de toutes façons, la RTS devait exécuter d'importants travaux sur les deux sites de production, à Lausanne et à Genève, pour des questions de sécurité, notamment, mais aussi pour les adapter à de nouveaux processus de production. La RTS ne voulant pas devoir reloger provisoirement les équipes lausannoises, pour ainsi dire à fonds perdus, pendant ces transformations, il était plus logique de construire à neuf. Cela permettra par ailleurs de transférer un studio à Lausanne, et par là même de mener ces travaux à Genève sans devoir vider la tour.

Le nouveau site vaudois devrait aussi héberger à terme les cars régie de la RTS, soit un total de 8 véhicules lourds, qui sont actuellement stationnés à Meyrin, et cela afin de pouvoir intervenir plus rapidement dans toute la Suisse romande.

Cette décision implique non seulement que la radio reste à Lausanne, mais aussi qu'elle s'implante sur le campus, en amenant avec elle une partie de la télévision. La haute école fédérale ne cache pas qu'elle compte sur un effet de proximité pour plus intéresser les médias audiovisuels aux sciences, que ce soit les sciences humaines, les sciences naturelles ou de l'ingénieur, à l'EPFL ou à l'UNIL.

*Le Conseil d'Etat prenant la mesure de cette annonce s'est-il assuré que la RTS, par une telle décision, ne prêterait pas les activités actuelles du site genevois par le transfert d'un studio (quel studio ?) et maintiendra l'ensemble des emplois actuels dans notre canton ?*